

DEJEPS DÉVELOPPEMENT DE PROJETS, TERRITOIRES ET RÉSEAUX

DEJEPS DPTR | Spécialité : Animation socio-éducative ou culturelle
Mention : Développement de projets, territoires et réseaux
Formation diplômante de Niveau 5 | RNCP 4900

/// PRÉSENTATION

Le DEJEPS DPTR permet de se former à la coordination et à la mise en œuvre de projets d'éducation populaire.

/// PRÉREQUIS

- ✓ Être titulaire du PSC1 ou équivalent ;
- ✓ Avoir plus de 18 ans ;
- ✓ Répondre à un des critères suivants :
 - Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 du champ de l'animation ;
 - Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 avec une expérience de 6 mois dans l'animation ou posséder 24 mois d'activités salariées ou bénévoles ;
 - Attester d'un niveau de formation correspondant au niveau 4 et pouvoir se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois ;
 - Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles soit 1 600h au minimum.

/// MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en alternant les périodes se faisant en centre de formation et en structure d'alternance.

En combinant différentes méthodes de formation (apports théoriques, exercices d'application, travaux en groupe, conseils individualisés...) et mises en situation professionnelle, l'alternance permet de se former à un métier et de s'intégrer plus facilement à la vie et à la culture d'une structure.

/// RENSEIGNEMENTS

ARFA
4, rue de la Prévoyance - 75019 Paris
Tél : 01 42 45 92 30 | contact@arfa-idf.asso.fr
www.arfa-idf.asso.fr



/// TARIF ET PUBLIC VISÉ

Le coût de la formation est pris en charge totalement pour :



Les apprentis : personnes âgées de 16 à 29 ans révolus (dérogations possibles) ;

Les **demandeurs d'emploi** inscrits à France Travail via les actions de formation conventionnées par la Région Île-de-France.



/// MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'ARFA assure la mise en relation et le suivi de l'inscription avec l'organisme de formation partenaire.

/// DURÉE

12 à 24 mois selon le statut du candidat

/// DÉBOUCHÉS

Métiers envisageables :

- ✓ Animateur-coordonnateur ;
- ✓ Animateur de réseau ;
- ✓ Coordonnateur d'activités ;
- ✓ Adjoint de direction ;
- ✓ Agent de développement de la vie associative ;
- ✓ Responsable de secteur.

